



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
17.02.2015

L'an deux mille quinze et le vingt trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/14

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

**Absents** : Mme PESA procuration à Mr GRIALOU  
Mme ANGLES procuration à Mme TAFELSKI  
Mme HOLLINGER-CHAILLET procuration à Mme THUEL

**Secrétaire** : Mme VILLENEUVE.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur Soula*

**DEMANDE DE  
SUBVENTION POUR  
LA REALISATION DE  
TRAVAUX DE MISE  
EN ACCESSIBILITE  
DE LA MAIRIE –  
D.E.T.R.**

La commune envisage de réaliser des travaux de mise en accessibilité de la mairie avec mise en place d'un ascenseur.

Ces travaux sont estimés à 50 000 € HT et devraient être réalisés dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015.

La commune sollicite une subvention égale à 50 % du montant HT des travaux, soit 25 000 €. Le solde sera financé par la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

*Adopté à l'unanimité*

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de faire réaliser ces travaux.

SOLLICITE la subvention au titre de LA D.E.T.R. à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation des travaux.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 22 mai 2015  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Général